

Partiels - semestre 1

Par **Naxi**, le **08/12/2015** à **11:00**

Bonjour,

Alors voila je suis en L1 en droit,c'est le premier semestre et j'ai passier mon premier examen hier en histoire, avec une note de 0, le dernier sujet que j'ai pas eu le temps d'apprendre. Cet après-midi je passe deux cours magistraux, sans se mentir j'ai pas fais grand chose ce semestre alors je vais pas avoir plus que 5 aux 2 matières.
La semaine prochaine je vais avoir les examens de TD constit et civil, je me débrouilles vraiment bien là-dedans, de plus c'est les plus haut coef.

Ma question est : est-ce encore possible de sauver les meubles au second semestre en sachant que je me débrouille très bien au TD?

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **11:21**

Bonjour Naxi,

Vu vos notes vous avez l'air d'être loin de la barre et je vais pas vous mentir ça va être compliqué! Mais bon rien n'est jamais perdu et quoi qu'il en soit si vous voulez continuer en droit il faut se mettre à bosser pour le second semestre.

Les modalités de compensation entre les semestres et des rattrapages différent en fonction des facs donc je vous conseille de regarder de ce côté là (dans le règlement d'examen). Dans quelle fac etes vous?

Par **Naxi**, le **08/12/2015** à **11:26**

Je sais très bien que cela va être compliquer mais je vais le faire, même si cela me prendre églament mes nuits, j'ai horreur du mot redoubler j'ai toujours bondis.

Je suis à la fac d'Arles, c'est une petite partie de la fac d'Aix-Marseille

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **11:35**

Je te donne le lien pour le règlement d'Aix:

http://facdedroit.univ-amu.fr/sites/facdedroit.univ-amu.fr/files/reglement_licence_fi_2015_2016.pdf

Tu as de la chance il me semble que maintenant il y a des rattrapages pour les matières sans contrôle continu (ce qui n'était pas le cas avant).

Donc du coup rien n'est perdu!

Par **Naxi**, le **08/12/2015** à **11:47**

Donc si je comprend bien, je dois bosser le second semestre à fond. Mais en ce qui concerne le rattrapage cela me servira-t-il à fournir les points manquants?

Je ne comprend pas ceci "Le CCI ne faisant pas l'objet d'un rattrapage, les notes obtenues durant le semestre sont conservées pour le calcul de la moyenne de la seconde session.

La note obtenue lors de la seconde session annule et remplace celle obtenue lors de la session initiale."

Ça voudrait dire que le second semestre annule le premier?

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **12:00**

Non, cela veut dire que pour tes matières où il y a un contrôle continu, il n'y a pas de rattrapages. Lorsqu'il n'y a pas de rattrapages les notes de ces matières sont donc conservées pour le calcul de la moyenne finale.

Ce n'est pas le second semestre qui efface ton premier semestre mais la deuxième session (= rattrapages) qui vient remplacer les notes de la première session.

Par contre tu as une compensation entre tes deux semestres. Si tu as 8 au premier et 12 au second ça passe.

Par **Naxi**, le **08/12/2015** à **12:09**

D'accord je vois, en gros il ne faut pas que je me loupe dans les TD, et le reste est réparable au second semestre, ou au rattrapage j'espère pas en arriver là

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **12:20**

Je vous le souhaite également!

Et faites attention toutes les années sont importantes.

On se rend compte souvent que trop tard qu'à un moment on est sélectionné sur notre dossier.

Il ne faut pas se contenter d'un 10 de moyenne pour valider mais il faut travailler pour avoir plus.

Par **Naxi**, le **08/12/2015** à **12:25**

Merci beaucoup pour votre aide, cela me rebouste :)

Par **Lauviahbound**, le **08/12/2015** à **20:14**

Sanat omnia(tout se soigne)

T'inquiètes Naxi, reprends-toi en compte, prends confiance et roule à fond, ça va donner?

Par **Emillac**, le **08/12/2015** à **21:15**

Bonsoir,

[citation]*Donc si je comprend bien, je dois bosser le second semestre à fond.*[/citation]

Et, accessoirement, bosser à fond votre orthographe (pris au sens large : grammaire, conjugaisons, etc...). En L1, c'est juste encore le bon moment, après ce sera trop tard.